



Sûreté maritime: l'UE actualise la stratégie afin de protéger le domaine maritime contre les nouvelles menaces

Brussels, le 10 mars 2023

La Commission européenne et le haut représentant ont adopté aujourd'hui une [Communication conjointe sur le renforcement de la stratégie de sûreté maritime de l'UE](#) afin de garantir une utilisation pacifique des mers et de protéger le domaine maritime contre les nouvelles menaces. Ils ont également adopté un [plan d'action actualisé](#) au moyen duquel la stratégie sera mise en œuvre.

La sûreté maritime est essentielle pour l'Union européenne et ses États membres. Ensemble, les États membres de l'UE constituent la plus grande zone économique exclusive combinée au monde. L'économie de l'UE dépend dans une large mesure d'océans sûrs et sécurisés. Plus de 80 % du commerce mondial est effectué par voie maritime et environ deux tiers du pétrole et du gaz dans le monde sont soit extraits en mer, soit transportés par voie maritime. Jusqu'à 99 % des flux de données mondiaux sont transmis par des câbles sous-marins. Pour libérer tout le potentiel des océans et de l'économie bleue durable, le domaine maritime mondial doit être sûr. L'UE entend renforcer le large éventail d'instruments dont elle dispose pour promouvoir la sûreté maritime, tant civile que militaire.

S'adapter aux nouvelles menaces

Les menaces et les défis en matière de sûreté se sont multipliés depuis l'adoption de la stratégie de sûreté maritime de l'UE en 2014, nécessitant des mesures nouvelles et renforcées. Les activités illicites de longue date, telles que la piraterie, les vols à main armée en mer, le trafic de migrants et la traite des êtres humains, le trafic d'armes et de stupéfiants, ainsi que le terrorisme, restent des défis majeurs. Mais nous sommes également confrontés à des menaces nouvelles et évolutives liées à la concurrence géopolitique croissante, au changement climatique et à la dégradation de l'environnement marin, ainsi qu'aux attaques hybrides et cyberattaques.

La stratégie actualisée est l'occasion de promouvoir des solutions durables aux multiples problèmes de sûreté maritime auxquels l'UE et la communauté internationale sont confrontées. C'est également l'occasion de renforcer le rôle et la crédibilité de l'UE sur la scène internationale. Les évolutions géopolitiques récentes, telles que l'agression militaire de la Russie contre l'Ukraine, rappellent avec force que l'UE doit améliorer sa sécurité et sa capacité à agir, non seulement sur son propre territoire et dans ses propres eaux, mais aussi dans son voisinage et au-delà.

Une stratégie de sûreté maritime de l'UE (SSMUE) actualisée

La SSMUE actualisée constitue un cadre permettant à l'UE de prendre des mesures pour protéger ses intérêts en mer et pour protéger ses citoyens, ses valeurs et son économie.

La stratégie de sûreté maritime actualisée promeut la paix et la sécurité internationales, ainsi que le respect des règles et principes internationaux, tout en garantissant la durabilité des océans et la protection de la biodiversité. La stratégie sera mise en œuvre par l'UE et ses États membres, conformément à leurs compétences respectives.

La communication conjointe et le plan d'action qui y est associé définissent plusieurs actions intégrées qui permettront de concrétiser les intérêts de l'UE. Pour ce faire, l'UE intensifiera son action en poursuivant six objectifs stratégiques:

- **Intensifier les activités en mer.** Les mesures consistent notamment à organiser des exercices navals au niveau de l'UE, à poursuivre le développement des opérations de garde-côtes dans les bassins maritimes européens, à désigner de nouvelles zones d'intérêt maritime pour la mise en œuvre du concept de présences maritimes coordonnées (un outil destiné à renforcer la coordination des ressources navales et aériennes des États membres présentes dans certaines zones maritimes) et à renforcer les inspections des ports dans l'UE.
- **Coopérer avec les partenaires.** Les mesures consistent notamment à approfondir la coopération entre l'UE et l'OTAN et à intensifier la coopération avec tous les partenaires

internationaux concernés afin de défendre l'ordre fondé sur des règles en mer, notamment la convention des Nations unies sur le droit de la mer.

- **Jouer un rôle de premier plan en matière d'appréciation de la situation maritime.** Les mesures consistent notamment à renforcer la surveillance par des navires de patrouille côtière et marine, ainsi que l'environnement commun de partage de l'information (CISE). L'objectif est de veiller à ce que les autorités nationales et de l'UE concernées puissent échanger des informations de manière sécurisée.
- **Gérer les risques et les menaces.** Les mesures consistent notamment à mener régulièrement des exercices maritimes réels avec des acteurs civils et militaires, à surveiller et protéger les infrastructures maritimes critiques et les navires (y compris les navires à passagers) contre les menaces physiques et les cybermenaces, ainsi qu'à lutter contre les mines et les munitions non explosées en mer.
- **Renforcer les capacités.** Les mesures consistent notamment à définir des exigences communes pour les technologies de défense dans le domaine maritime, à intensifier les travaux sur des projets tels que la corvette de patrouille européenne (nouvelle classe de navires de guerre) et à améliorer nos capacités de lutte anti-sous-marine.
- **Éduquer et former** en améliorant les qualifications en matière de sécurité hybride et de cybersécurité, notamment du côté civil, et en organisant des formations ouvertes à des partenaires extérieurs à l'UE.

La stratégie actualisée et son plan d'action contribueront à la mise en œuvre de la boussole stratégique de l'UE en matière de sécurité et de défense.

Prochaines étapes

La Commission et le haut représentant invitent les États membres à approuver la stratégie et à la mettre en œuvre dans les limites de leurs compétences. La Commission et le haut représentant publieront un rapport sur l'état d'avancement des travaux dans un délai de trois ans à compter de l'approbation de la stratégie actualisée par le Conseil de l'Union européenne.

Contexte

La stratégie de sûreté maritime de l'UE et son plan d'action sont en place depuis 2014. Le plan d'action a été actualisé pour la dernière fois en 2018. La mise à jour proposée fait suite aux conclusions du Conseil de juin 2021 sur la sûreté maritime, qui invitaient la Commission et le haut représentant à évaluer la nécessité d'une telle mise à jour.

Depuis 2014, la SSMUE et son plan d'action fournissent un cadre global permettant de faire face aux défis en matière de sûreté en mer. Ils ont favorisé une coopération plus étroite entre les autorités civiles et militaires, notamment par l'échange d'informations. La SSMUE a contribué à promouvoir une gouvernance en mer fondée sur des règles et à développer la coopération internationale dans le domaine maritime. Elle a renforcé l'autonomie de l'UE et sa capacité à faire face aux menaces et aux défis en matière de sûreté maritime. L'UE est devenue un acteur reconnu dans le domaine de la sûreté maritime en menant ses propres opérations navales, en améliorant l'appréciation de la situation maritime et en coopérant avec un large éventail de partenaires extérieurs.

Pour en savoir plus

[Fiche d'information](#) sur la stratégie de sûreté maritime actualisée de l'UE

[Communication conjointe sur le renforcement de la stratégie de sûreté maritime de l'UE](#)

[Plan d'action: «Renforcement de la stratégie de sûreté maritime de l'UE pour faire face à l'évolution des menaces dans le domaine maritime»](#)

[Questions et réponses](#) sur la stratégie de sûreté maritime de l'UE

[Stratégie de sûreté maritime de l'UE](#)

IP/23/1483

Quotes:

Avec l'air, l'espace extra-atmosphérique et le cyberspace, la mer est un domaine stratégique de plus en plus disputé. Dans un contexte de tensions géopolitiques croissantes, l'UE doit apprendre à parler le langage du pouvoir, également en mer. Cette stratégie actualisée nous permet d'utiliser pleinement les instruments dont nous disposons pour défendre nos intérêts et promouvoir l'ordre fondé sur des règles en mer, en collaboration avec nos partenaires. Nous honorons notre engagement de renforcer le rôle de l'UE en tant qu'acteur de la sûreté maritime au niveau mondial, comme le préconise la boussole stratégique. Josep Borrell, haut représentant/vice-président

Nous devons prendre au sérieux l'importance stratégique de nos océans. La dimension maritime est cruciale pour l'autonomie stratégique de l'UE, étant donné que la prospérité de l'Union européenne et de ses États membres dépend d'océans sûrs et sécurisés. La stratégie de sûreté maritime actualisée permettra de mieux protéger nos citoyens et de promouvoir nos activités liées à l'économie bleue et nos intérêts en mer. Nous nous attaquerons aux conséquences du changement climatique et de la dégradation de l'environnement sur la sûreté maritime, renforcerons les instruments de surveillance maritime, améliorerons nos défenses contre les cybermenaces et les menaces hybrides et renforcerons la protection des infrastructures maritimes critiques. Virginijus Sinkevičius, commissaire

Personnes de contact pour la presse:

[Nabila MASSRALI](#) (+32 2 298 80 93)

[Adalbert JAHNZ](#) (+ 32 2 295 31 56)

[Xavier CIFRE QUATRESOLS](#) (+32 2 297 35 82)

[Daniela STOYCHEVA](#) (+32 2 295 36 64)

Renseignements au public: [Europe Direct](#) par téléphone au [00 800 67 89 10 11](#) ou par [courriel](#)

Related media

 [Operation ATALANTA](#)